

Collèges électoraux élisant deux députés.

59. Les collèges électoraux d'Ottawa, Hamilton, Halifax, Pictou, Victoria, C.-B., Cap-Breton, Saint-Jean, N.-B. (cité et comté) et les trois comtés de l'Île du Prince-Edouard élisent chacun deux députés, et chaque électeur a droit à deux votes afin d'éviter autant que possible de compter le vote du même électeur deux fois, le plus haut nombre de votes inscrits pour le candidat ministériel, et le plus haut nombre de votes inscrits pour le candidat de l'opposition, ont été ajoutés ensemble et considérés comme le vote total. Cette manière de compter est considérée bien supérieure à celle de partager en deux le vote total et le considérer comme devant plus probablement représenter le vote individuel.

Augmentation dans le nombre des électeurs.

60. Le total d'augmentation dans le nombre des électeurs sur les listes revisées était de 159,632, et l'augmentation dans le nombre des votes donnés était 53,555, seulement que 33 pour 100 de l'augmentation totale.

Bulletins maculés.

61. Le tableau suivant montre les proportions des votes donnés comparativement à celle des électeurs sur les listes, et des bulletins maculés comparativement à celle des votes donnés, à chaque élection générale.

PROVINCES.	Pour 100 des votes inscrits au nombre total de voteurs.		Pour 100 des bulletins maculés aux votes inscrits.	
	1887.	1890.	1887.	1890.
Ontario.....	69·51	63·41	0·96	1·03
Québec.....	68·13	66·22	1·77	2·00
Nouvelle-Ecosse.....	81·61	75·67	1·44	1·45
Nouveau-Brunswick.....	77·79	69·62	1·66	2·28
Manitoba.....	45·60	42·18	1·38	5·74
Colombie-Britannique.....	56·78	46·97	2·18	1·27
Île du Prince-Edouard.....	87·41	78·93	1·23	2·00
Territoires.....	69·99	64·39	.....	.....
Canada.....	70·27	64·98	1·28	1·57

Il y a donc eu une diminution en 1891 de plus de 5 pour 100 tel que comparé avec 1881. Quoiqu'il y ait eu une augmentation de 15 pour 100 dans le nombre des votes sur les listes, cette diminution a été sans aucun doute due à ces fortes tempêtes qui ont sévi partout le pays quelques jours avant la votation, ce qui aurait rendu les moyens de transport très difficiles, et aurait retenu grand nombre d'électeurs chez eux. La diminution était plus forte dans la Colombie-Britannique et moindre dans la province de Québec. Le percen-